
Réunion du Council of Ontario Directors of Education (CODE) et du Conseil des médecins hygiénistes de l'Ontario (CMHO)

CONSOLIDER LES PARTENARIATS ENTRE LES BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE ET LES CONSEILS SCOLAIRES DE DISTRICT

12 janvier 2018 — Présidente : D^{re} Rosana Salvaterra

Faits saillants de la réunion

1. Réflexions concernant le Comité – D^{re} Rosana Salvaterra
 - a. Mandat et prochaines étapes du Comité : Le travail du Comité s'étant modifié au fil du temps, on ressent le besoin de revoir son mandat. Ken Bain (coordonnateur du Comité CODE-CMHO) travaillera avec John Crocco et la D^{re} Salvaterra (coprésidents du Comité CODE-CMHO) afin de revoir le mandat en vue de la réunion du printemps 2018.
 - b. Communications avec les organismes membres : On s'est entendu sur le fait que transmettre rapidement l'information aux deux organismes membres améliorera la valeur du travail effectué par le Comité CODE-CMHO, de même que l'intérêt qu'on y porte. On distribuera donc les faits saillants des réunions, ainsi que les procès-verbaux, afin d'aider les membres à suivre les activités du Comité. – Le D^r Gemmill et Larry Hope s'informeront de l'utilisation d'un modèle de protocole d'entente et nous reviendrons sur le sujet.
 - c. Date des futures réunions : Elles seront fixées une fois par année pour accroître l'assiduité.
 - Printemps 2018 : À confirmer
 - Automne 2018 : À confirmer (en fonction du financement)
 - Hiver 2019 : À confirmer (en fonction du financement)
 - Printemps 2019 : À confirmer (en fonction du financement)
2. Modernisation des normes de santé publique : Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a présenté les nouvelles normes et insisté sur leurs dates d'application, de même que sur les exigences imposées aux conseils de santé concernant la norme de santé dans les écoles. L'objectif de cette norme est d'atteindre un état de santé optimal chez les jeunes et les enfants d'âge scolaire en privilégiant le partenariat et la collaboration avec les conseils scolaires et les écoles. La publication des protocoles et des lignes directrices devrait avoir lieu en janvier et en février.
3. Légalisation du cannabis à usage récréatif : Le ministère de l'Éducation a communiqué une mise à jour sur la légalisation du cannabis et ses conséquences pour les écoles. Dans sa conclusion, le Ministère présente les prochaines étapes et s'engage à étudier plus attentivement les rôles des employeurs et des éducateurs en lien avec la consommation de cannabis (à usage médical et récréatif) dans l'enceinte de l'école.
4. Bien-être des élèves – Ce que nous avons entendu : Le ministère de l'Éducation a diffusé une mise à jour sur les consultations concernant le bien-être des élèves.

On y explique la démarche de consultation du Ministère, ce que les participants ont dit concernant le bien-être et comment les conseils scolaires s’y prennent pour le promouvoir et le favoriser. On y suggère également des méthodes de suivi des progrès en la matière. Le Ministère a découvert que la réussite, l’équité et le bien-être doivent faire partie intégrante du développement global de l’enfant dans ses interactions quotidiennes. On peut trouver plus de renseignements sur le sujet au www.edu.gov.on.ca/fre/about/wellbeing2.html.

5. Collaboration pour l’amélioration de la santé bucco-dentaire des enfants : Le Dr Ian Gemmill a fait une présentation sur la promotion de la santé bucco-dentaire dans les écoles. Il y a parlé de l’importance d’une bonne santé bucco-dentaire, des conséquences d’une mauvaise santé bucco-dentaire, des moyens que les familles peuvent utiliser pour promouvoir une bonne santé bucco-dentaire et de ce que les écoles peuvent faire pour y contribuer. On peut trouver plus de renseignements sur le sujet au www.ontario.ca/fr/page/obtenir-des-soins-dentaires.
6. Vaccination scolaire en Ontario : La D^{re} Sarah Wilson, de Santé publique Ontario, nous a parlé des trois vaccins offerts par gouvernement dans le cadre du programme de vaccination scolaire : le vaccin contre l’hépatite B, le vaccin conjugué quadrivalent contre le méningocoque et le vaccin contre le virus du papillome humain. Elle nous a informés des tendances concernant leurs taux d’incidence et de couverture. On lui a demandé de faire une présentation sur la sécurité des vaccins lors d’une prochaine réunion. On a discuté de la difficulté d’obtenir le consentement parental. Un représentant du CODE nous a parlé des autocollants qu’ils font faire en plusieurs langues et qui sont joints à l’information importante transmise aux parents dont la langue maternelle n’est ni l’anglais ni le français (information sur la vaccination, par exemple). Ces autocollants insistent sur l’importance du document qu’on leur envoie et les encouragent à demander à quelqu’un de leur en expliquer le contenu.
7. Mise à jour du projet pilote local du Bureau de santé Windsor-Essex sur les données de surveillance sur les jeunes et les enfants : Nicole Dupuis et Sophie Wenzel, du Bureau de santé du district de Thunder Bay, ont fait une présentation de suivi sur la création d’un groupe de travail pour la mise en place d’un système de surveillance provincial des enfants et des jeunes. Un projet pilote de deux ans est prévu, ainsi que trois autres jumelages de conseils scolaires et d’organismes locaux de santé publique. On peut trouver plus de renseignements sur le sujet au www.YouthAssessmentLDPC@wechu.org (en anglais seulement).
8. Transport scolaire : Le ministère de l’Éducation a présenté une mise à jour des consultations concernant l’avenir du transport scolaire (au-delà du financement). La consultation se terminant le 28 mars 2018, on prévoit la diffusion d’un rapport sommaire à l’automne 2018. On peut trouver plus de renseignements sur le sujet et présenter des mémoires en ligne au www.ontario.ca/fr/page/consultation-une-nouvelle-vision-du-transport-des-eleves.

Green Communities Canada a obtenu une subvention du Ministère pour créer le Fonds Transport scolaire actif Ontario. L’objectif est d’offrir aux intervenants communautaires la possibilité de demander du financement pour soutenir leurs projets locaux. Les premières demandes de subvention doivent être remises en mars 2018. Il y aura un deuxième appel de demandes à l’automne. Un webinaire est prévu le 30 janvier prochain pour les personnes qui souhaitent en savoir plus sur le processus de demande de subvention.